FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM	443
Moto-Club	ARTENSE MOTO CLUB
N° d'affiliation	1906
Date	29 JUILLET 2018
Lieu	ST GENES CHAMPESPE 63850
Organisateur technique	PLANE Silvère
E-mail	fred.artensemoto63@orange.fr
Téléphone	04.73.87.04.82 / 06.74.20.56.34

10 AVR. 2018

MOTOCROSS
MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	CAHON PHILIPPE	Licence : 005595
Président du Jury ou Arbitre*	PARGNIEN ERIC	Licence : 018721
Membre du Jury	PAPON FREDERIC	Licence : 051874
Membre du Jury	LEGOUEIX STEPHANE	Licence : 057109
Commissaire technique responsable	FFM - LANIEL CHRISTIAN	Licence : 103745
Responsable du chronométrage	FFM - TOMAT GERMAINE	Licence : 023132

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
Trophée zone ouest 125	+ 13 ans		125 cm3	Engagement 42 €
Ligue motos anciennes	+ 18 ans		125 à 500 cm3	Engagement 42 € - motos de 1968 à 1983
Championnat de France Minivert 65	8 ans	12 ans	65 cc	cf. Règlement Particulier CDF Minivert
Championnat de France Minivert 85	9 ans	12 ans	85 cc	cf. Règlement Particulier CDF Minivert

Engagement :
Site Internet ---- www.engage-sports.com
Contact --------- PAPON Stéphanie
Téléphone ------- 06.75.99.02.54 E-mail--- fred.artensemoto63@orange.fr

Chronométrage :
Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non
Tarif :
Caution : /

Article 4 — Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :
☒ NON ☐ OUI (*60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus*)

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 — Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 — Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... **Dr GIBIAT Pauline - Urgentiste Pôle Santé République Clermont-Fd**

Nombre de secouristes ..... 4 + 1 véhicule protection civile

Nombre d'ambulance(s) 3

Hôpital le plus proche ..... ISSOIRE ou CHU Clermont-Fd

Temps de trajet (en min) ..... 40 et 50 mn

Article 7 — Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **Terrain de motocross des Vergnauds**

Adresse ..... Route de St-Donat 63850 ST GENES CHAMPESPE

Capacité Moto :	
Pendant les essais :	40
En manche :	38

Capacité Quad/Side-car :	
Pendant les essais :	/
En manche :	/

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... 1400 M

Largeur minimum de la piste ..... 5 M

Largeur de la grille ..... 30 M

Longueur de la ligne droite de départ ..... 100 M

Nombre d'OCP* 17

**Officiels Commissaires de Piste*

⚠ **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 18 avril 2018	Date : 14/05/18	Date :
PARON F. ARTENSE MC	LIGUE MOTOCYCLISTE AUVERGNE-RHONE-ALPES Z.A. 18 Chemin de l'Ile Neuve 26600 LA ROCHE DE GLUN TEL:04 75 55 22 50	Numéro :

DIMANCHE 29 JUILLET 2018

- ***Contrôle administratif et technique samedi de 15h00 à 20h00 et dimanche de 7h15 à 8h00***
- ***Brieffing commissaires à 7h45***
- ***Brieffing pilotes à 8h00***

HORAIRES PREVISIONNELS

- 8h40 / 8h55 Essais libres 15 mn – Catégorie 85cc

- 9h00 / 9h15 Essais libres 15 mn – Catégorie 65cc

- 9h20 / 9h40 Tests départ 3mn + Essais libres 12 mn – motos anciennes

- 9h45 / 10h05 Essais libres 15 mn – Catégorie 125cc

- 10h10 - 10h15 Tests départ 5 mn
- 10h20 - 10h30 Essais chronométrés 10 mn (pour l'entrée en grille) – Catégorie 85cc

- 10h35 - 10h40 Tests départ 5 mn
- 10h45 - 10h55 Essais chronométrés 10 mn (pour l'entrée en grille) – Catégorie 65cc

- 11h00 / 11h20 Essais chronométrés 15 mn – motos anciennes

- 11h25 / 11h45 Essais chronométrés 15 mn – Catégorie 125cc

PAUSE

- 13h20 / 13h45 1ère manche 20 mn + 1 T – motos anciennes

- 13h50 (H-10) Tour de reconnaissance – Catégorie 85cc
- 14h00 / 14h20 1ère manche 15 mn + 1 T – Catégorie 85cc

- 14h30 (H-10) Tour de reconnaissance – Catégorie 65cc
- 14h40 / 15h00 1ère manche 15 mn + 1 T – Catégorie 65cc

- 15h05 / 15h25 1ère manche 15 mn + 1 T – Catégorie 125 cc

PAUSE

- 15h50 (H-10) Tour de reconnaissance – Catégorie 85cc
- 16h00 / 16h20 2ème manche 15 mn + 1 T – Catégorie 85cc

- 16h30 (H-10) Tour de reconnaissance – Catégorie 65cc
- 16h40 / 17h00 2ème manche 15 mn + 1 T – Catégorie 65cc

- 17H05 : 17h30 2ème manche 20 mn + 1 T – motos anciennes

- 17h35 / 17h55 2ème manche 15 mn + 1 T – Catégorie 125cc

REMISE DES PRIX

**** Minivert : 3 premiers 65cc et 3 premiers 85cc***
**** Trophée zone ouest 125cc : 3 premiers***
**** Motos anciennes : 3 1ers scratchs, 1er de chaque catégorie (1968/1976 et 1977/1983)et 1er pré 1976***